



Donnons vie au progrès



PARIS, 19 mars 2026

COMMUNIQUÉ

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bouygues a déposé le 19 mars 2026 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) son document d'enregistrement universel 2025.

Ce document comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2025 ;
- le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- l'état de durabilité ;
- les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions propres.

Le document d'enregistrement universel 2025 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il est également disponible (en version française et anglaise) sur le site internet du groupe Bouygues à l'adresse <https://www.bouygues.com/information-reglementee/> ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse <https://www.amf-france.org>.